

REPUBLIQUE DU BURUNDI



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

UNITE DE GESTION DU PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI
(UGP-PRCCB)/E3940-BI

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°: BCCR PIU/466969/2025

RECRUTEMENT D'UN/UNE SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION DU PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI (PRCCB)

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) au titre du financement des activités du Projet de Résilience Climatique des Collines du Burundi (PRCCB). Il est prévu qu'une partie des fonds accordés soit utilisée pour financer les prestations d'un(e) Spécialiste en Suivi-Evaluation de l'Unité de Gestion du PRCCB (UGP-PRCCB).

Le dossier de candidature (1 original et 2 copies) **en langue française**, doit être déposé, sous pli fermé, à l'adresse ci-dessous, **par courrier ordinaire**, au plus tard **le 15/04/2025 à 17 heures 00, heure de Bujumbura** et doit être composé des éléments suivants :

- ✓ **Une lettre de motivation dûment signée adressée à Madame la Coordinatrice de l'UGP-PRCCB**
- ✓ **Un Curriculum vitae (CV) actualisé, détaillé suivant le modèle en annexe aux TDRs et dûment signé**
- ✓ **Une copie du/des diplômes certifiés conformes à l'original**
- ✓ **Des copies des certificats et/ou attestations de formation en rapport avec le poste**
- ✓ **Des copies des attestations de services rendus**
- ✓ **Des copies de tout autre document justifiant l'expérience du candidat pour le poste**

NB : Le candidat doit mentionner sur l'enveloppe le poste sur lequel porte sa candidature

Les termes de références (TDRs) décrivant de façon détaillée les qualifications et l'expérience requises pour ce poste sont en annexe au présent TDR.

Le Processus de sélection sera conduit suivant la « Méthode de Sélection des Consultants Individuels » conformément aux dispositions du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs

7

Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)» de la Banque Mondiale, édition de février 2025 et suivant les exigences des TDRs relatifs à ce poste.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Secrétariat de la Coordination Nationale de l'UGP-PRCCB

N°70, Avenue des Etats Unis, Quartier Kigobe Sud

Tél : +257 22 28 09 31 / 22 28 09 24

**E-mail: unc.prrpb@gmail.com avec copie obligatoire à okayitesi125@yahoo.fr,
simbadeo2prccb@gmail.com et ategerimana@gmail.com**

Fait à Bujumbura, le 21/03/2025

COORDONNATRICE NATIONALE DU PRCCB

ODETTE KAYITESI





MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

UNITE DE GESTION DU PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI
(UGP-PRCCB) - P180864

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION A LA COORDINATION NATIONALE DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE DES COLLINES DU BURUNDI (PRCCB)

1. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

Le Projet de Résilience Climatique des Collines du Burundi (PRCCB) permettra d'intensifier la gestion intégrée des paysages et d'améliorer la résilience des moyens de subsistance des communautés vulnérables aux risques climatiques et à la dégradation des terres au Burundi. Il s'agit d'un projet de développement rural multisectoriel axé sur les paysages ruraux les plus à risque du Burundi à l'échelle nationale. La vulnérabilité des communautés des collines est influencée par de multiples défis qui se chevauchent au-delà de la portée du projet proposé (démographie, conflit et fragilité économique nationale). Cependant, le projet peut apporter une contribution majeure à la réduction de la vulnérabilité en s'attaquant aux capacités institutionnelles limitées et en investissant dans l'amélioration de la résilience locale dans les communautés ciblées.

Le projet vise en outre à fournir des investissements physiques dans la restauration des terres grâce à des solutions de gestion intégrée des bassins versants, une agriculture intelligente face au climat et des moyens de subsistance résilients au climat. Les activités comprennent la plantation d'arbres, la protection des forêts et la restauration des terres dégradées. Des activités d'assistance technique visant à renforcer le cadre politique et réglementaire au niveau national pour la gouvernance foncière et la gestion des risques climatiques seront également fournies.

L'Objectif de développement du projet (ODP) est d'accroître la gestion intégrée du paysage et améliorer la résilience des moyens de subsistance des communautés fragiles dans les collines cibles du Burundi.

Les indicateurs de résultats au niveau de l'ODP sont les suivants :

- a. Productivité des terres dans les paysages dégradés ciblés (%)
- b. Nombre d'hectares de surfaces terrestres bénéficiant d'une conservation et d'une gestion améliorées (hectares)
- c. Nombre de personnes présentant une résilience accrue aux risques climatiques (nombre, ventilé par sexe).

2. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le Projet comprend **cinq (5) composantes** ci-après :

- **Composante 1 : Environnement propice à la résilience climatique**

Sous-composante 1.1. : Renforcement du cadre politique et réglementaire

Sous-composante 1.2. : Renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux national, des bassins versants et des communautés.

- **Composante 2 : Capacité d'adaptation pour la gestion durable des bassins versants**

Sous-composante 2.1. : Planification de la gestion des bassins versants

Sous-composante 2.2. : Gestion intégrée des bassins versants

Sous-composante 2.3. : Gestion améliorée des aires protégées (AP) et des réserves

- **Composante 3 : Soutien à la résilience des moyens de subsistance communautaires.**

Sous-composante 3.1. Planification de la résilience climatique

Sous-composante 3.2. Agriculture et moyens de subsistance résilients au climat

Sous-composante 3.3. Certification foncière

- **Composante 4 : Gestion du Projet**

Cette composante financera les activités liées à la gestion, à la coordination, à la communication, au suivi et à l'évaluation (S&E) du projet ainsi qu'à la gestion des risques environnementaux et sociaux (CES)

- **Composante 5 : Réponse aux Situations d'Urgence (CERC)**

Cette Composante de Réponse aux Situations d'Urgence (CERC) est incluse dans le projet conformément au paragraphe 12 de la politique de financement de projets d'investissement (FPI), pour les situations de besoin urgent d'assistance et de contraintes de capacités.

Les résultats de ces composantes permettront de créer un cadre institutionnel pour la planification et la gestion intégrées des bassins versants aux échelles d'action nationale et locale, d'améliorer la résilience des moyens de subsistance des communautés vulnérables au changement climatique et de réaliser des gains de productivité dans une agriculture intelligente face au climat.

3. NATURE ET ETENDUE DE LA MISSION DU SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION DU PROJET

Sous l'autorité de la Coordinatrice Nationale du projet et en collaboration avec le Responsable Technique et tous les Experts sectoriels, le Spécialiste en Suivi-Evaluation apportera un appui au niveau du Suivi et Evaluation des activités du Projet. Son appui se focalisera spécialement sur la mise en place d'un système de Suivi-Evaluation, la gestion de la base de données, l'assurance de la qualité des données, de la documentation et de la préparation des rapports sur l'état de mise en œuvre des activités du projet.

A ce titre, le Spécialiste en Suivi-Evaluation du PRCCB a pour mission de :

➤ **Mettre en place un Système de Suivi-Evaluation (SSE) en adéquation avec le cadre de résultats du Projet et qui devra contenir :**

- Le plan de Suivi-Evaluation du Projet ;
- L'organisation institutionnelle du SSE avec une définition des responsabilités de chacune ;
- Des parties prenantes et acteurs du SSE ;
- Le répertoire des indicateurs aux différents niveaux du cadre logique détaillant le contenu de chacun des indicateurs, des méthodologies de collecte et de la périodicité de celle-ci pour la rédaction des rapports de Suivi-Evaluation des résultats.

➤ **Mettre en œuvre le système de Suivi-Evaluation :**

- Assurer la mise en œuvre opérationnelle du Suivi-Evaluation (développement et révision des outils de collecte de données et des méthodes pour la mesure des résultats, actualisation régulière des indicateurs du résultat, l'analyse des données) et aider les autres parties prenantes dans l'accomplissement des missions y relatives ;
- Participer à l'élaboration des PTBA ;
- Participer au développement de la base de données sur les aménagements des terrasses et les infrastructures de micro irrigation ;
- Appuyer les Spécialistes des volets et les partenaires (agents décentralisés ou points focaux Spécialistes du Suivi-Evaluation) dans la rédaction des rapports d'activités ;
- Examiner les rapports sur le suivi, les analyser et détecter les causes des blocages éventuels dans la mise en œuvre du Projet ;
- Faire des visites régulières de terrain avec les Spécialistes des différents volets du Projet ;
- Consolider les rapports d'activités sur la base des rapports fournis par chacun des Spécialistes des composantes du Projet, rédiger le rapport trimestriel, semestriel et annuel de Suivi-Evaluation sur la base des données fournies par les différentes parties prenantes ;
- Animer la diffusion régulière des conclusions tirées des travaux de Suivi-Evaluation auprès du personnel du Projet, des parties prenantes et des bénéficiaires concernés ;
- Rendre compte régulièrement au Coordonnateur National du Projet, souligner les sujets de préoccupation et contribuer à la préparation de la documentation sur le Suivi-Evaluation à examiner lors des réunions de supervision ;
- Participer aux missions de revues externes et faciliter l'accès aux données du Suivi-Evaluation ;
- Assurer le Suivi-Evaluation des activités du Projet ;
- Elaborer et mettre en place un système de suivi des activités de différentes composantes pour s'assurer que les plans d'actions de chacune des composantes sont réalisés ;
- Assurer la collecte des données pour alimenter le système de Suivi-Evaluation ;
- Collecter les données sur les indicateurs auprès des services bénéficiaires ;
- Analyser les données collectées pour suivre l'évolution des indicateurs de performances ;
- Participer à la préparation des dossiers devant être examinés par le Comité Technique de Suivi du Projet ;

- Analyser les données et préparer des rapports physiques analytiques trimestriels et annuels sur les progrès de la mise en œuvre, les performances et l'impact des interventions du Projet ;
- Etablir des indicateurs appropriés pour le Suivi-Evaluation des activités de chaque composante du Projet et s'assurer que ces indicateurs sont utilisés pour mesurer les résultats et l'impact du Projet ;
- Travailler en étroite collaboration avec les bénéficiaires lors de la préparation des plans d'actions annuels pour s'assurer que les activités retenues sont en relation directe avec les objectifs et les indicateurs du Projet ;
- Revoir chaque fois que de besoin le cadre logique du Projet pour établir un lien entre les activités retenues dans le plan d'actions annuel et les indicateurs du Projet et ajuster les cibles annuelles ;
- Préparer des réunions régulières avec les bénéficiaires et leur donner un feedback régulier sur les résultats et les performances du Projet ;
- Constituer un système d'archivage des supports des données sur le suivi-Evaluation et des rapports périodiques produits par le Projet ;
- Alimenter le site web conçu pour faire la communication et la publication des actions et résultats du Projet ;
- Sortir des états de synthèse de Suivi-Evaluation pour analyse.

➤ **Accomplir toute autre tâche lui assignée par la Coordination du Projet**

4. LES RESULTATS ATTENDUS SONT LES SUIVANTS :

- Le Système de Suivi-Evaluation (SSE) du Projet est mis en place ;
- Les outils de Suivi-Evaluation (Plan de Suivi-Evaluation, Guide de collecte des données, base des données, etc.) sont régulièrement mis à jour ;
- Le PTA/PTBA est produit, transmis et/ou évalué ;
- Les indicateurs du cadre de résultats du Projet sont renseignés périodiquement ;
- Le rapport de Suivi-Evaluation du Projet est diffusé périodiquement.

5. RAPPORTS

Le Spécialiste en Suivi-Evaluation devra fournir au cours de sa mission, les produits ci-après :

- Un rapport d'analyse des documents de Projet et les besoins en information pour le suivi ;
- Une description du système de suivi proposé pour chaque activité ;
- Une matrice de suivi (indicateurs, moyens de vérification, source de données) avec, si besoin des propositions de révision du cadre de ressources et résultats du Projet ;
- Une description des activités nécessaires de suivi et des moyens nécessaires pour s'acquitter des exigences de reporting et de communication sur les résultats du Projet ;
- Un rapport périodique analytique et critique sur l'état d'avancement des activités du Projet, incluant un document de suivi fourni périodiquement à la coordination du Projet ; ce rapport est à adresser au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet.

17

6. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

Le/la Consultant(e) sera basé(e) à Bujumbura avec possibilité des missions de terrain. Il/elle fournira les Services pendant toute la durée du projet. Toutefois, une première évaluation des performances du Consultant sera faite six (6) mois après sa prise de fonction et les autres évaluations seront effectuées annuellement et son Contrat ne sera reconduit qu'en cas d'une évaluation satisfaisante de ses performances.

7. PROFIL ET EXPERIENCE DU CONSULTANT

Le (la) Spécialiste en Suivi-Evaluation devra :

- a) Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau minimum BAC + 4 en Statistiques, Sciences Economiques, Agronomie ou dans un domaine apparenté ;
- b) Disposer d'une excellente connaissance des procédures en matière de suivi et évaluation ;
- c) Avoir une expérience globale d'au moins cinq (05) ans, dont au moins trois (3) ans à un poste de Suivi-Evaluation dans le secteur public ou privé ;
- d) Expérience dans la conception des outils de collecte des données de suivi-évaluation
- e) Avoir une expérience d'au moins deux (02) ans de travail dans les projets financés par les institutions multilatérales de développement comme la Banque mondiale, la BAD, le FIDA, les organisations des Nations Unies, etc ;
- f) Avoir des connaissances avérées en matière de gestion axée sur les résultats serait un atout ;
- g) Avoir une bonne aptitude de l'utilisation des applications de collecte des données comme l'application KoboToolbox et autres;
- h) Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et Power Point) ;
- i) Avoir l'expérience dans un projet sur financement de la Banque Mondiale serait un atout ;
- j) Avoir une parfaite maîtrise du Français, la connaissance de l'Anglais, et du Kirundi constitue un atout ;
- k) Avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ;
- l) Etre capable de travailler sous pression.

8. INDICATEURS DE PERFORMANCES

Le/la Consultant(e), Expert en Suivi-Evaluation du projet, fournit les services conformément aux normes professionnelles et déontologiques les plus strictes en vigueur. Il/Elle prend rapidement les mesures nécessaires pour corriger les points d'exécution du présent mandat qui ne donneraient pas satisfaction au Client.

A cet effet, des évaluations de ses performances seront régulièrement effectuées par la Coordination du Projet pour chaque tranche de services d'une durée de douze (12) mois. Ces évaluations ont pour but d'identifier : (i) le degré d'achèvement des objectifs et du plan de travail, (ii) les points forts mais aussi les points faibles qui méritent une attention particulière, (iii) les besoins et le plan de formation continue, et (iv) le plan de travail pour les douze (12) mois à venir.

7

Les performances du Spécialiste en Suivi-Evaluation du projet seront mesurées suivant les critères ci-après :

- Taux d'exécution du PTBA
- Les documents S&E (programme, PTBA, rapport d'activités, les bilans mensuels des activités, etc.) sont produits régulièrement et dans les délais – documents pour le bailleur
- Les documents S&E (programme, PTBA, rapport d'activités, les bilans mensuels des activités, etc.) sont produits régulièrement et dans les délais – documents pour le ministère de tutelle
- Qualité des rapports émis
- Respect du cadre de pilotage et de planification : les réunions du comité de pilotage et les rencontres avec les services de proximité sont tenues régulièrement et dans les délais
- Le système de suivi & évaluation est mis en place et est opérationnel
- Comportement et moralité, ponctualité, esprit d'équipe, autonomie et d'initiative

Un indicateur de mesure de cette performance sera le « **taux de satisfaction des tâches** » durant une période d'un (01) an.

9. OBLIGATIONS DE L'UGP VIS-A-VIS DU (DE LA) SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION.

L'UGP remettra au (à la) Spécialiste en Suivi-Evaluation l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle mettra également à sa disposition, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

10. REMUNERATION

Les termes de rémunération se feront conformément à l'Arrêté N° 121/PM/005 du 12/04/2024 portant rémunération du personnel des projets financés par les partenaires au développement, **Poste N°4**

11. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- ✓ Une lettre de motivation dûment signée adressée à Madame la Coordinatrice Nationale de l'UGP-PRCCB ;
- ✓ Un curriculum vitae détaillé, actualisé et dûment signé préparé suivant le modèle de CV en annexe 2 ;
- ✓ Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, des certificats et Attestations de service;
- ✓ Tout autre document attestant l'expérience professionnelle du candidat/de la candidate.

Des renseignements complémentaires, en rapport avec les compétences et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste, pourront être demandés.

h

12. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le (la) Spécialiste en Suivi-Evaluation sera un Consultant individuel rattaché à l'Unité de Gestion du Projet ;
- C'est un poste de Consultant individuel à temps plein ;
- Le Consultant individuel est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en situation de conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

13. METHODE ET PROCEDURE DE SELECTION

a) Méthode de sélection

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de février 2025 et conformément aux critères exigés au regard des présents Termes de Référence.

La sélection du (de la) Spécialiste en Suivi-Evaluation sera effectuée par appel à candidatures. Le (la) Consultant(e) sera retenu(e), après Avis de Non Objection de la Banque Mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

b) Procédure de sélection

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

Phase 1 : Présélection des candidats sur la base de comparaison des CVs des candidats sur 100 points

a) Vérification des dossiers

Au premier stade/évaluation préliminaire, il sera procédé à la présélection par disqualification de tout dossier qui sera frappé de critère(s) exclusif(s) (diplôme et expérience minimale) des présents TDRs.

b) Examen des dossiers de candidature (sur base du CV avec des documents de preuve à l'appui)

Cette étape sera constituée d'une présélection sur base des dossiers où seront retenus les candidats ayant les qualifications et l'expérience requises pour le poste conformément aux TDRs.

La répartition des notes par critère pour cette phase sera faite dans l'esprit de ne retenir que les candidats ayant le meilleur profil en privilégiant l'expérience pertinente pour le poste qui sera notée à pas moins de 85 %. Tous les autres critères seront notés à pas moins de 15% : (i) diplôme (pas plus de 5%) et (ii) maîtrise de l'outil informatique sur CV (Word, Excel et Powerpoint / (pas plus de 10%).

L'évaluation des dossiers se fera sur base des critères et pondérations indiqués à l'annexe 1

A cette phase 1, seuls les candidats ayant reçu une note minimale de 75% seront retenus pour l'étape suivante. Au cas où aucun Candidat ou un seul candidat totaliserait la note minimale de 75%, il sera alors retenu les trois premiers parmi ceux ayant reçu une note supérieure ou Egale à 70%.

5

NB: Les documents de preuve sont constitués par tout document justifiant les informations fournies (Diplôme certifié conforme à l'origine, Certificats de formation, Attestations de services dûment signés et tout autre document jugé utile pour justifier ses qualifications et son expérience).

Phase 2 :Test d'interview des Candidats/30 points.

Après la non-objection de la Banque mondiale sur les résultats de la phase 1, il sera procédé à l'interview des candidats retenus. Les résultats de cette étape seront préalablement communiqués par mail et par voie d'affichage au siège du PRCCB.

A la fin du processus, les candidats seront classés par ordre de mérite après pondération des différentes notes obtenues dans les 2 phases de la Sélection.

La note du CV aura un poids de 80% et celle de l'interview 20% (le CV sera pondéré pour 80% et l'Interview pour 20%)

En cas d'ex-aequo le/la candidate ayant obtenu la meilleure note sur CV sera prioritaire.

Négociations du Contrat

L'UGP-PRCCB procédera aux **négociations** des termes du contrat avec le meilleur Candidat/la meilleure candidate. Si, pour des raisons diverses (désistement, enquête de moralité, etc...), les négociations n'aboutissent pas, l'on fera appel au second Candidat, puis, le cas échéant, au troisième Candidat pourvu que le Candidat ait obtenu la note minimale acceptable.

N.B. : Le Candidat qui aura fourni des renseignements incorrects ou inexacts sera exclu de la procédure de recrutement dès la découverte de la tricherie.

14. SAUVEGARDE DES INFORMATIONS

Le/la Consultant(e) est tenu(e) à la confidentialité des informations qu'il/elle collecte sur les bénéficiaires et dans le cadre des autres activités du Projet.

15. SAUVEGARDE CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

Le/la Consultant(e) est tenu(e) de connaître et suivre les règles contre la fraude et la corruption selon l'Accord de financement de l'IDA.

Fait à Bujumbura, le 21/03/2025

COORDONNATRICE NATIONALE DE L'UGP-PRCCB

Odette KAYITESI



ANNEXE 1 – GRILLE DE NOTATION

Conformément aux points 7 et 13 des présents TDRs, l'évaluation des dossiers se fera sur base des critères/sous-critères et pondérations maximales ci-après :

- **Formation académique/5 points**
- **Expérience spécifique pertinente/85 points:**
 - ✓ Expérience globale d'au moins cinq (5) ans de services /15 points
 - ✓ Expérience d'au moins trois (3) ans à un poste de Suivi-Evaluation dans le secteur public ou privé/25 points
 - ✓ Expérience d'au moins deux (2) ans au sein des projets financés par les institutions multilatérales de développement comme la Banque mondiale, la BAD, le FIDA, les organisations des Nations Unies, etc /20 points
 - ✓ Expérience dans la conception des outils de collecte des données de suivi-évaluation /15 points
 - ✓ Maîtrise des applications de collecte des données comme l'application KoboToolbox et autres /10 points
- **Connaissance de l'outil informatique sur CV/10 points**

h

ANNEXE 2 - MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV)

Poste : _____

Nom du candidat : _____

Profession : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Nombre d'années d'expérience : _____

Attributions spécifiques actuelles du candidat ou dernières fonctions exercées :

Principales qualifications :

[En une demi-page maximum, donner un aperçu des aspects de la formation et de l'expérience du candidat les plus utiles à ses attributions au regard du poste pour lequel il s'est porté candidat.]

Formation :

[En un quart de page maximum, résumer les études universitaires et autres études spécialisées du candidat, en indiquant les noms et adresses des écoles ou universités fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes obtenus.]

Expérience professionnelle :

[En deux pages au maximum, dresser la liste des emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel. Pour chacun, indiquer les dates, nom de l'employeur, titre du poste occupé et lieu de travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d'activité exercée et, le cas échéant, le nom de clients ou employeurs susceptibles de fournir des références. Pour les candidats ayant eu à prester des services comme consultant, il conviendra de spécifier les fonctions exercées comme consultant en indiquant le titre de la mission ou du mandat, la date de la mission et le nom et les références de la personne ou de l'institution ayant commandé la mission]

Langues :

[Indiquer, pour chacune, le niveau de connaissance : médiocre/moyen/ bon/excellent, en ce qui concerne la langue lue/écrite/ parlée.]

Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____

[Signature du candidat]

Jour/mois/année

Nom du candidat: _____

A)

7